

# Conseils aux ménagères

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1901)**

Heft 16

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198715>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Tout ne va pas comme vous voulez? lui dis-je en lui remettant ses allumettes.

— Ah! fichtre non!

— Je le regrette. Vous m'avez gardé rancune pour vous avoir donné mon avis il y a un mois, sur un sujet qui, il est vrai, ne me regardait pas.

— Ah! plutôt au ciel que je vous eusse écouté. Je me serais épargné bien des ennuis, bien des chagrins. C'est au point que j'en suis malade... Et tenez, je vais tout vous dire: vous n'aviez que trop raison! Au lieu de quatre à cinq personnes qui passaient habituellement sans droit à travers ma maison, dès que j'eus placé mon écriteau, il y en eut une cinquantaine. C'est surtout le soir que des gens de toute espèce, dont la plupart de fort mauvaise mine, empruntaient mon passage. Quand je voulais m'y opposer, on me riait au nez. Je requis la police; on me répondit que les agents avaient bien autre chose à faire qu'à monter la garde devant ma maison. On me conseilla de me faire assementer pour pouvoir arrêter moi-même les contrevenants. J'eus la malheureuse idée de suivre ce conseil.

— Ah! pour sûr, c'était là une idée malheureuse.

— A qui le dites-vous! Un jeune homme à l'air goguenard passait journallement par l'allée, ayant l'air de me narguer. Je l'arrêtai donc un soir et portai plainte contre lui. Je pensais par cet exemple couper court à cette circulation illicite. Ah bien oui! Il allégué qu'en passant par mon allée il se rendait chez mon locataire le cordonnier Galoche, qui a sa boutique sur l'autre rue. Il fut acquitté. Bien plus! Galoche refuse de payer son loyer et réclame des dommages-intérêts prétendant que j'empêche ses pratiques de venir chez lui.

— Pauvre voisin, je vous plains.

— Ah! cher monsieur, ce ne serait rien.

— Comment! il y a encore autre chose?

— Mon Dieu oui! Des voisins, des envieux et surtout ceux que je voulais empêcher de passer ont fait courir des bruits calomnieux au sujet de mon assementement et m'ont tourné en ridicule, tant et si bien que tout cela est arrivé grossi, dénaturé, aux oreilles du fiancé de ma fille...

— De M<sup>lle</sup> Hélène? quoi cette si charmante jeune fille a eu aussi à supporter...

— Hélas! quand le malheur vient, il vient bien. Je dis donc que M. Verbol le fiancé d'Hélène ne vient plus à la maison depuis lors. Elle est dans la désolation; et dire que c'est moi qui suis la cause de son chagrin! fit-il la larme à l'œil.

— Allons! allons! mon voisin, il ne faut pas vous désoler comme cela. La situation n'est pas désespérée. Tout peut s'arranger.

— S'arranger... s'arranger... je ne vois pas trop comment!

— Il n'y a qu'à réfléchir à tête reposée. Et tenez! Voulez-vous me donner carte blanche et un crédit de trois cents francs?

— De grand cœur, si vous pensez pouvoir arranger l'affaire.

— Rassurez-vous, je m'en charge.

Et M. Tâtillon s'en alla tout réconforté.

Quelques heures plus tard, l'épicier décrochant le malencontreux écriteau se rendit dans la boutique de Galoche, lui commandant une paire de chaussures. Puis examinant son local:

— Savez-vous que vous avez une fort jolie boutique; et les affaires doivent prospérer dans ce quartier?

— Voilà, ça ne va pas trop mal.

— Et je suis sûr que vous louez ça pour un morceau de pain.

— Comme vous y allez... Trois cents francs!

— Eh bien, c'est comme je vous le dis: un morceau de pain, et vous iriez loin avant de trouver un local qui vous convienne si bien pour un tel prix.

— Aussi je ne songe pas à le quitter.

— Dependant n'êtes-vous pas en froid avec votre propriétaire.

— Ah! vous savez ça? Aussi pourqu'oi a-t-il porté plainte contre mon ami Gaspard.

— Mais ne savez-vous pas que c'est une gageure, toute cette histoire. Un pari fait avec un ami. Une farce, quoi! La preuve, c'est que l'écriteau est enlevé.

Au même instant entrait dans la boutique un jeune homme s'écriant:

— Tu ne sais pas, Galoche? L'écriteau....

M'ayant aperçu, il s'arrêta net.

— Oui, Gaspard, l'écriteau est enlevé, je le savais, Monsieur vient de me le dire, répondit Galoche. Il

paraît que tout cela n'était qu'une farce à la suite d'un pari.

L'épicier les invita à aller prendre un verre, et ils ne tardèrent pas à tout oublier. Le soir venu, il les conduisit dans un café où le fiancé de M<sup>lle</sup> Hélène avait l'habitude d'aller, et il manœuvra si bien que, le lendemain déjà, le jeune docteur allait faire visite à sa charmante fiancée, qu'il ne tarda pas à épouser. Vous pensez bien si je fus de la noce.

Il a passé bien de l'eau sous le Grand-Pont depuis cette petite aventure; M<sup>lle</sup> Hélène devenue M<sup>me</sup> Verbol est maintenant mère d'une belle famille. Quant à l'épicier, il vit paisiblement des petites rentes acquises dans son commerce et promène ses cheveux blancs et ses rhumatismes dans les verdoyants environs de notre cité, riant de bon cœur lorsqu'il voit suspendu quelque part un écriteau portant:

*Passage interdit.*

HJEF.

**Conseils aux ménagères.** — On s'assure facilement de la qualité du thé que l'on achète par le procédé suivant: Mettez une pincée de thé dans un verre, versez dessus un peu d'eau froide et agitez. Le thé pur et vrai ne colorera l'eau que très légèrement, tandis que du thé fraudé et teint donnera de suite une infusion colorée.

Continuez l'expérience en faisant bouillir séparément vos deux échantillons, laissez-les refroidir et la différence sera encore plus marquée.

Le thé fraudé devient encore plus foncé après l'ébullition, mais reste transparent et clair, tandis que le thé vrai prend une teinte plus claire, mais légèrement louche.

Ceci provient du tannin qui se trouve et doit se trouver dans le thé, tandis que le thé fraudé n'en contient plus.

#### Souscription en faveur d'un monument à Juste Olivier.

Montant de la liste précédente . . . . .	Fr. 282 80
Montant d'une collecte faite au banquet du Cercle de Nyon (par M. Bonnard, syndic). . . . .	» 31 —
de M. Ls Rossier fils, Lausanne . . . . .	» 2 —
Total . . . . .	Fr. 315 80

Que disions-nous, samedi dernier? Ça marche. Après la belle souscription des *Anciens Zofngiens*, en voici une du *Cercle de Nyon*. Les 300 francs sont dépassés. C'est déjà bien joli, n'est-ce pas, pour le seul petit *Conteur*? Mais, ce n'est pas assez. Les monuments — même les plus modestes — c'est cher. Allons, les sociétés, les cercles, les bons patriotes, les amis de notre littérature romande et vous aussi, chers confrères, journaux de tous formats et de toutes nuances, encore un effort et *vive la mémoire de Juste Olivier!*

Que personne n'oublie le **Concert de bienfaisance** organisé par l'*Harmonie lausannoise* et le *Cœur d'hommes de Lausanne*, qui sera donné le 25 courant, au profit de l'œuvre éminemment philanthropique du Sanatorium populaire de Leysin.

Ce concert, dont le programme est très riche, nous procurera la faveur d'entendre Mlle Pflüger, soprano, M. Denéréaz, organiste, M. Benda, violoniste, et M. Toillié, trombonne. Nous ne saurions donc trop le recommander.

**OPÉRA.** — En moins de quinze jours, notre troupe d'opéra a déjà donné trois représentations de *Thaïs*, une de *Manon*, une de *Carmen* et une de *Lakmé*. Nos artistes ne chôment guère. A ces six représentations, salles archi-combles, applaudissements, rappels, bravos interminables, grand enthousiasme enfin. C'est pour notre ville un privilège véritable que de posséder une troupe comme celle-là. Il est presque naïf d'insister sur ses succès, quand l'affiche porte des noms comme ceux de Mmes *Chambellan* (de l'Opéra-comique) et *Thévenet*; de MM. *Delmas* (du Théâtre royal d'Anvers), *Sentein* (de l'Opéra), *Caïo* (du Théâtre de la Monnaie), etc., etc. Disons aussi que, sous la direction de M. *Bruni* (premier chef d'orchestre du Théâtre royal d'Anvers), l'orchestre, notablement renforcé d'artistes distingués, répond à toutes les

exigences. Enfin, la mise en scène met en jeu toutes les ressources de notre théâtre et, en des mains habiles, ces ressources sont beaucoup plus grandes qu'on ne le suppose.

Demain, *dimanche*, *Carmen*, de Bizet, le triomphe de Mlle Thévenet; *mardi*, très probablement, *Phryné*, de Saint-Saëns; une nouveauté pour Lausanne. Rideau à 8 heures.

#### Boutades.

Nous lisons à l'intérieur de la couverture d'un vieux psaume:

« Ce psaume appartient à "... Il lui a été fait de cadeau par Monsieur le pasteur pour l'encourager à chanter les louanges de Dieu en quatre parties. »

Une bonne mère écrivait ce billet à la maîtresse d'école:

« Mademoiselle, je vous prie d'user de ménagements envers ma petite fille; elle est très faible. Vous pouvez compter, mademoiselle, que je tiens beaucoup à ce qu'elle s'instruise; je lui donne de l'huile de foie de morue. »

En 1847, lors de la guerre du Sonderbund, un volontaire, originaire de la Suisse alle mande et récemment reçu bourgeois d'une commune du canton, montait la garde au poste de la poudrière de Moudon. Passe une ronde. — Qui va là? crie la sentinelle. — Patrouille! — Ha bien! répond le volontaire, attendez un bêtif moment le gaporal, y va bientôt fénir!

Le directeur d'un théâtre essaie de consoler la mère d'une jeune artiste qu'on persiste à n'employer que dans des bouts de rôle.

— Croyez-moi, elle a de l'étoffe votre fille.

— Alors pourquoi ne l'employez-vous qu'en doublure?

Berlureau raconte qu'en venant au monde il était jumeau. « Mon frère n'a vécu que quelques jours, dit-il, et mon père m'a affirmé que nous nous ressemblions tellement qu'il ne savait pas au juste lequel de nous deux était mort. »

Un vieux marin, qui a beaucoup voyagé, raconte des histoires invraisemblables.

Un jour, disait-il à un docteur de ses amis, je me trouvais perché au sommet du grand mât de mon bâtiment... un violent coup de roulis me fit lâcher prise. Je tombe de cent pieds de haut à fond de cale... Je me relève... intact.

— Et moi, dit le docteur, je viens de faire plus fort que ça: je viens d'entendre votre histoire, je tombe... des nues... et, voyez, je ne m'en trouve pas plus mal.

Livraison d'*avril* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE: Un homme de lettres italien. M. Ferdinand Martini, par E. Bovet. — Etre reine. Conte, par Marianne Damad. — L'académie de Calvin, par Philippe Godet. — Mademoiselle Zénaïde Fleuriot. Histoire morale d'une institutrice, par Ernest Tissot. — Irène Andéol. Roman, par T. Combe. — L'or est-il une chimère? par Ed. Tallchet. — Un roman d'aventures aux Etats-Unis, par Mary Bigot. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, scientifique et politique. — Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

La rédaction: L. MONNET et V. FAVRAT.

**ENCORE QUELQUES PAQUETS**  
de papier à lettre et de craichi, pour **brouillons**  
**GRAND RABAIS**  
**Papeterie L. MONNET, Lausanne.**  
3, rue Pépinet, 3

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.